

## Philippe Mesnard

Enseignant, essayiste

### Sous la mémoire, le ressentiment.

*Les droits de l'homme et la mémoire des victimes du nazisme sont, depuis maintenant une vingtaine d'années, régulièrement convoqués pour faire barrage à la montée de l'extrême droite. La présence de Le Pen au second tour de la présidentielle a de facto montré la faiblesse de cette « problématique mémorielle ». L'article interroge cette faiblesse en explorant la piste d'un ressentiment qui, paradoxalement, pourrait trouver dans la culture mémorielle de quoi se nourrir plutôt qu'une ouverture vers des valeurs de paix et de justice.*

**D'abord, revenir en 1990. Le 10 mai, trente-quatre tombes juives** sont profanées dans le cimetière de Carpentras. Immédiatement, l'événement prend une dimension nationale, morale et politique à la fois. Il n'est pas un média qui ne traite de l'affaire. Le 14, à Paris, plus de 200 000 personnes auxquelles s'était joint le président de la République, François Mitterrand, défilent à l'appel de tous les partis. À l'exception du Front national, mis en cause. *Nuit et brouillard* est aussitôt diffusé à la télévision. Depuis, les professeurs d'histoire du secondaire ont la cassette en réserve. Au cas où. Ensuite, laisser passer douze ans, douze ans de commémorations, douze ans chargés de mémoire comme rarement auparavant. Le 21 avril 2002, au premier tour des élections présidentielles, une majorité de Carpentrais choisissent Jean-Marie Le Pen. Ils se rangent au nombre des 5,5 millions qui ont voté pour lui.

1990-2002. Aussi bien au niveau *micro* (Carpentras), que *macro* (la France), quelque chose de la culture mémorielle a mal fonctionné. Comment se fait-il que les Droits de l'homme, l'antiracisme, la mémoire des crimes ont si peu de poids ou une influence si temporaire sur l'opinion des gens, qu'un quart des votants ont délibérément choisi le Front national qui symbolise l'opposé de ces valeurs ? Voilà les questions et l'inquiétude qui sont au départ de cette réflexion.

#### 1. Discours des Droits de l'homme et de la mémoire

Il y a une vingtaine d'années que la culture mémorielle liée aux victimes civiles, avec comme centre de gravité le génocide des Juifs, a pris une ampleur médiatique, culturelle et politique sans précédent. Les discours publics se sont tous moralisés. Les *mea culpa* et les déclarations de repentance consti-

tuent un nouveau protocole discursif pour les représentants politiques – Le Pen excepté –, les hommes d'État, les gradés de haut vol, les ecclésiastiques de haut rang, les grands patrons. Bien sûr, en avant-garde, les Droits de l'homme et la mémoire ont été promus et portés par les nombreuses associations et ONG nées, depuis les années 1970, de ce que l'on appelle maintenant la « société civile ». Mouvement qui a été accompagné d'une progressive dépolitisation, au regard des engagements des décades précédentes. C'est le moment où « les Droits de l'homme ne s'éprouvent plus comme capacités politiques », dit Jacques Rancière.

Ce mouvement est également marqué par la reconnaissance officielle ou simplement publique de crimes qui ne parvenaient pas à l'être (la responsabilité de l'État français dans le génocide des Juifs, les fusillés de 1917, etc.). Les unes des journaux et les chaînes de télévision et de radio portent au grand jour la cruauté des exactions de l'armée française en Algérie. Ces examens de conscience, qui ont eu lieu la plupart du temps dans les années 1990, ont eux-mêmes été accompagnés de grands procès, celui de Maurice Papon aura clos la série. Tout cela s'est passé avant-hier et hier. Le désir de justice, plus fort et transparent que jamais, désignait un avenir où, à plus ou moins brève échéance, il en serait fini de l'impunité des criminels et de l'amnésie, pensait-on. La « société civile » assurerait comme une nécessité collective la transparence du passé et, dans une certaine mesure, celle du présent. Pourtant, contrairement à l'unanimité que laissent supposer ces discours et la culture qui les sous-tend, nul n'est tenu en son for intérieur d'être pour le bien et le juste comme valeurs universelles. Une forte proportion de la population peut délibérément choisir des mesures ultrasécuritaires, le nationalisme, la xénophobie, un « ancien » tortionnaire de la guerre d'Algérie – et qui s'en vante –, solidaire des négationnistes... dirigeant un parti déclaré moribond.

De là, plusieurs hypothèses. Se dire, par exemple, que toute collectivité est divisée et rongée de l'intérieur par la guerre qui couve entre ses membres. Se rappeler que l'Espagne comptait son quota de franquistes, le Chili de pinochistes, la France de pétainistes, etc., et que ce quota n'était pas une minorité. En somme, qu'il n'est jamais sûr que son voisin ne soit pas son pire ennemi. Ce qui a été démontré au Rwanda, en 1994. Ou bien, se dire que le thème de l'insécurité et ses pendants sécuritaires ont fini par renverser les valeurs morales des Droits de l'homme et du mémoriel. Que si la question de la fin se pose, ce n'est pas en termes de *Happy end*, ou d'eschatologie de l'espoir, disait Ricœur. Se dire, encore, qu'il y a quelque chose qui dysfonctionne dans un système en apparence si éprouvé comme celui des Droits de l'homme et du mémoriel. Les trois hypothèses sont liées, je commencerai à les commenter par la question que j'appellerai du dysfonctionnement.

## 2. La question du dysfonctionnement

Partons du postulat suivant : tout système politique, institutionnel ou, ici en particulier, un système de discours et de représentations, qui fonctionne admet une part de (dys)fonctionnements techniques et disciplinaires qui contredit potentiellement ses fins et ses valeurs, si humanistes soient-elles, voire qui contredit ce qui justifie l'existence de ce système, jusqu'aux fondements qu'il s'est donnés ou qui lui ont été attribués. Ce postulat n'a rien d'original. Il a notamment été inspiré par la réflexion de Foucault quand celui-ci a voulu montrer que la modernité, en même temps qu'elle offrait l'idéologie émancipatrice des Lumières, mettait en place des procédures disciplinaires inédites en ce qui concerne leur pouvoir de contrôle et l'étendue de leur domaine d'application (biais qui fait sortir du binôme des fins et des moyens, du rapport individu-collectif et de l'illusion de l'intentionnalité).

Pour le présent sujet, mon commentaire critique porte sur les dysfonctionnements sémantiques des discours et des représentations de l'idéologie des Droits de l'homme et de la mémoire. Ces dysfonctionnements se résument par le truisme suivant : l'on ne prend pas forcément les discours des Droits de l'homme dans le sens qu'ils nous indiquent. On peut tout à fait en suivre la direction à contresens. Une partie de la population – pour des raisons esquissées par la suite – peut y entendre, non des variantes, non des nuances, mais le contraire de ce qui lui est communiqué. Cela peut même être, pour elle, un choix. Par exemple, dans le domaine humanitaire, le rapport entre la représentation de la victime et ce qu'y projette le spectateur peut ne pas être seulement qualifié de rapport de pitié ou de compassion. Le regard que le passant jette sur les silhouettes d'Africains faméliques, sur les voiles des musulmanes réduites au silence, ne déclenche pas forcément un désir de justice, ni de l'indifférence. Ce regard peut renforcer un sentiment d'intégrité et d'appartenance du groupe auquel le passant-spectateur s'apparente, au mépris de la solidarité au genre humain. Peut-être même est-ce pour certains une façon de se sentir en position de sujet, ce que l'adhésion à l'idéologie mémorielle et des Droits de l'homme ne lui procure pas. C'est pourquoi faire du « tapage médiatique » – adage humanitaire –, dénoncer la ségrégation et la répression, prôner des valeurs d'humanité, ne met pas du tout à l'abri de ces contre-effets.

L'analyse sémiologique a depuis longtemps mis en évidence que l'on saisit tout autre chose que ce qu'une publicité donne à voir. C'est en ce sens que les formats d'expression que prennent les discours de la conscience morale, parce qu'ils empruntent à la mise en représentation marchande ses propres logiques (urgence de l'interpellation, injonction morale sans recours ni nuance, marketing culturel), produisent du sens dans l'équivoque la plus totale. Produisent le sens de l'équivoque. Aujourd'hui d'ailleurs, ce n'est plus

tant que *medium is message*, mais que le sens du message devient ses pro-pres distorsions. Quand il s'agit de confiture ou de lessive, cela ne peut qu'ajouter aux fluctuations de la consommation. Mais quand il s'agit des valeurs fondatrices de la démocratie moderne ?

À partir de ces constats, les *possibles* s'avèrent ne plus être contrôlables, des volontés s'affrontent, le partage du bien et du mal ne va plus de soi. Les meilleures intentions ne maîtrisent pas le système. D'autant qu'un système qui entre en fonction dépend, en retour, de la validation du monde auquel il s'applique et, quand il est discursif, du monde auquel il s'adresse. Ainsi, il en va de la question même de la réception, espace ambivalent auquel – si paradoxal que cela puisse paraître – les publicitaires ne s'intéressent que de loin, à travers le filtre de leurs tests.

Le vote Le Pen, du moins la proportion qui dérange (l'ensemble mouvant et *insondable* de ceux qui n'ont pas leur carte), aurait été une « opération des usagers, supposés voués à la passivité et à la discipline ». Il s'agit ici d'une formule de Michel de Certeau répondant toujours si justement à Foucault. Dans la citation, le terme « passivité » dit, ici, la soumission dépolitisée des gens aux normes du social. Et « discipline » dit, en l'occurrence, que la mémoire dicte des conduites qu'elle inscrit dans un horizon de paix et de réconciliation, alors que la précarité et la désolation ne cessent de démultiplier des potentialités conflictuelles au cœur de la société.

À travers ce vote se sont exprimées, pour encore paraphraser de Certeau, des « contre-procédure et des ruses de consommateurs qui composent, à la limite, le réseau d'une antidisdiscipline ». Le malaise dans la société vient évidemment de ce que ce « réseau » a élu les thèmes que la culture politique compte parmi les plus violents et intolérants et antidémocratiques. Et si cette réaction n'est pas indifférente à la problématique mémorielle contemporaine, c'est que celle-ci néglige ce qui passe souvent pour la seconde nature de la mémoire – mais qui pourrait bien en être la première –, et qui reste coupée d'un accès direct aux mots, à savoir le ressentiment. Dans ces conditions, on ne s'étonnera plus que ceux qui ont pour seule mémoire leur ressentiment s'expriment sciemment contre toute norme du mémoriel, qu'ils persistent et signent.

## 3. L'appel du ressentiment

Marc Angenot rappelle que la pensée du ressentiment apparaît « comme une tentative de maquiller une position frustrante et sans gloire, que l'on perçoit comme imposée et subie », sans avoir à chercher à s'en sortir. On peut ajouter aussi que le ressentiment est une disposition sous-jacente à l'horizon d'attente. Il est à ce titre regrettable que l'on s'intéresse généralement à ce qui peut faire effraction à l'horizon d'attente pour mettre au jour de nouveaux possibles, non

à l'en deçà de l'horizon, à cela qui ne prétend pas à la visibilité ou qui y prétend, mais sans espoir, à cela qui est gris et aigri. L'insatisfaction permanente, travaillant de l'intérieur une société qui ne cesse de promettre bien-être et réussite, est un facteur d'exaspération du ressentiment. La *révolte aliénée*, autre nom du ressentiment, se double ainsi d'une attente tout aussi aliénée.

Pour parler encore du ressentiment, j'emprunterai la piste nietzschéenne. Quand la force est séparée de l'action, dit Nietzsche (j'ajouterai du sens de l'action *politique et historique*), alors s'affirme une force qui ne peut plus que *ressentir* et qui se ressaisit dans des conduites négatrices. « Celui qui souffre, écrit-il, cherche toujours une cause à sa souffrance. » Il lui faut un « auteur coupable, susceptible de souffrir – bref un être vivant quelconque sur lequel il puisse décharger ses affects ». Effectivement, il n'est pas besoin de délinquants à Frœschwiller en Alsace, d'Arabes à Brison en Haute-Savoie, pour que s'excite l'envie que le pays soit nettoyé de ses étrangers. Le ressentiment n'a pas son pareil pour puiser son inspiration dans l'imaginaire et pour s'approvisionner à la culture même. Point n'est besoin de présence réelle pour qu'il s'énerve. C'est pourquoi il est important de prendre en compte les conditions culturelles des constructions sociales et les déplacements des pôles de subjectivation.

La conscience de l'homme du ressentiment est envahie par la mémoire. On comprend alors d'où vient le dysfonctionnement majeur d'une mémoire publiquement omniprésente qui ne cesse d'interpeller chacun et, donc, parmi nous, ceux qui n'ont que leur ressentiment pour sol et pour ciel à la fois. Cette omniprésence expose moins la mémoire à un « trop plein », comme on a dit, qu'à faire remonter à sa surface les parcours de vie des laissés-pour-compte, de ceux qui ont vécu ou qui vivent de façon réelle ou imaginaire l'humiliation de la domination. Ceux aussi qui se sentent héritiers des humiliations du passé. C'est ainsi que, par renversement, des immigrés ou enfants d'immigrés ont voté pour un parti qui aurait volontiers invité à les passer à tabac. Le ressentiment se présente comme un mode d'individuation de rapports de domination vécus sous le signe conjugué du passé et d'une passivité, d'un passif dont l'*autre* reste débiteur à jamais, d'un tort qui a déjà eu lieu – même si ce passé appartient au présent. Quand vit-on au passé *même* sa condition présente ?

Quand la politique ne pourvoit plus, par un programme ou un récit historique, l'avenir en sens, qu'on ne croit plus en elle comme opérateur de justice, quand elle ne donne tout simplement pas de devenir, que l'avenir qui reste est absorbé par le crédit à la consommation. La politique ne détourne aujourd'hui le ressentiment de sa souffrance qu'en lui proposant des solutions sécuritaires et des objets qui flattent ses fantasmes. Cette régression de la politique en agent d'énonciation de la doctrine et de l'exécutif policiers a une conséquence grave pour les valeurs des Droits de l'homme – ce que Sarkozy a, sitôt promu,

exprimé par son mépris pour le *droit de l'homme*. La conséquence est le retournement de la volonté de justice et d'égalité en sentiment d'injustice. Aujourd'hui, on ne fait pas l'expérience de la justice comme principe égalitaire à vocation historique, ni comme valeur collective, on en fait l'expérience sous le sentiment de l'injustice, une injustice dont le seul remède serait les mesures répressives. À ce titre, je pense que l'importance croissante du juridique dans la société, et à travers le monde, contribue certainement à renforcer le sentiment d'injustice plus que la justice.

De là, il est *naturel* que le ressentiment s'exprime en opposition à la morale universelle. Il ne reste plus à ceux qui sont installés dans le ressentiment que le défi par le passage à l'acte – passage à l'acte qui est évidemment très différent de l'action, d'autant qu'il a pour lieu l'isoloir et cible l'urne. Si la compréhension du ressentiment ne peut faire l'économie de l'émergence du sentiment d'injustice, elle doit également s'attarder sur la misère sociale et ses déterminations économiques. Quel type d'électorat et, avant lui, quel type de rapports sociaux et de conscience du collectif résulteront des « plans sociaux » dont on apprend chaque jour la multiplication. Deux séquences de films récents illustrent ces situations vers lesquelles on va, mais qui sont déjà combien actuelles. L'héroïne de *Rosetta* des frères Dardenne dénonçant son ami pour récupérer l'emploi qu'il occupait. Les cheminots de *Navigators* de Ken Loach qui laissent mourir leur compagnon heurté par un train, pour ne pas perdre leur job intérimaire. Jusqu'où la situation économique peut-elle entraîner la dégradation des rapports sociaux en deçà de la dignité humaine ? Le ressentiment est-il une maladie générationnellement transmissible ?

Ainsi retrouve-t-on étroitement corrélées les trois précédentes hypothèses. Pour cause d'un écart croissant entre mémoire et ressentiment, entre discours et réalité sociale, tout cela peut très mal finir, moins avec des « événements » fracassants que par une dégradation continue des sociétés rongées par des guerres sourdes et leurs contre-mesures. Il apparaît alors que la collectivité est divisée et sclérosée de l'intérieur, et le ciment républicain, de moins en moins fiable pour la faire tenir...

#### 4. Une grande chose ?

Mais, me dira-t-on, les manifestations de l'entre deux tours des élections de 2002 ont-elles été *rien*, plutôt qu'une grande « chose publique » ? Si une partie de ceux qui ont voté Le Pen ont fait machine arrière, si sa figure et son personnage n'ont pas résisté à la pression généralisée, je ne pense pas que la population potentiellement favorable aux thèses et aux positions de l'extrême droite ait véritablement diminué. « Réveil républicain », a-t-on dit. À ce sujet, j'ai une critique et une inquiétude.

La critique. Il y a eu dans ces manifestations quelque chose qui s'est rejoué en décalage, et qui se rejouait avec d'autant plus de véhémence que la mauvaise conscience se cachait, pour ainsi dire, derrière sa propre mise en représentation. Cette mise en représentation de *soi* (plus que son groupe, sa communauté politique au sens large définit l'opposition unanime au Front) est une dimension inhérente à toute manifestation publique qui procure une autosatisfaction évidente et « porteuse », mais il ne faut pas que cette forme de satisfaction (ce n'a r'cissisme collectif) déréalise les enjeux réels. Ainsi, était-ce en brandissant des panneaux « J'ai honte » que l'on allait prendre acte de la misère qui avait conduit une grande partie des 5,5 millions de votants de Le Pen à choisir en toute bonne conscience ce symbole et son argumentation politico-musclée ?

En ce sens, il y a bien un problème avec quelques complaisances discursives, lesquelles complaisances appellent des correctifs lexicaux et sémantiques. Il s'agit notamment de mettre à distance les analogies avec le fascisme, Hitler, les nazis, Vichy, la « bête immonde ». Il en est de même pour cette rhétorique portée, entre les deux tours, par quelques revues qui ont proposé des « États généraux », qui s'autoproclamaient « constituante ». La lourdeur de ces modèles imaginaires et de leurs références surannées renseignait sur la difficulté actuelle à saisir le social. De même que pour le non-rapport entre le mémoriel comme idéologie et la misère sociale comme fait et expérience, c'est ici le problème des cadres d'interprétation qui est posé. Il ne s'agit pas de défendre un purisme de la langue et rejoindre ceux qui s'élèvent contre les analogies historiques comme source de banalisation, mais d'insister sur le fait que c'est la banalité qu'il faut regarder en face et ne cesser d'interroger. C'est d'elle que sourd ce qui m'inquiète.

Mon inquiétude, donc. Elle concerne les prochaines têtes sur lesquelles se porteront les voix du ressentiment. Le Pen fera son temps, s'il ne l'a déjà fait, et la demande d'une autorité traditionnelle peut dès aujourd'hui être obsolète, pour se déplacer vers d'autres types. C'est la relève qui s'avère préoccupante en ce qu'elle peut tout à fait revêtir une apparence aux antipodes des stéréotypes que Le Pen s'est fait fort d'endosser. Les figures sont échangeables, transformables, interchangeable. L'originalité d'un Pim Fortuyn n'avait pas de précédent (remarquable figure et destin de victime), pas plus que la stratégie de Fini en 1994. Aux élections législatives belges du 18 mai 2003, le Vlaams Blok a encore progressé et le chef de son groupe parlementaire, Philip Dewinter, ressemble à un « jeune chef d'entreprise dynamique », ou à un présentateur du journal télévisé, pas à un dinosaure politicien. Par ailleurs, sans négliger les dommages que l'extrême droite peut encore occasionner, le danger *historique* me semble venir des tendances lourdement policières qui occupent durablement l'espace politique aux différentes échelles, des quartiers et des

municipalités jusqu'aux territoires national, européen et mondial. Tendances dont l'argumentation est contiguë des discours d'extrême droite.

À quelle condition la mémoire peut-elle alors prendre en charge cette part *médite* d'elle-même qu'est le ressentiment social, sans le dénier et pour qu'il ne soit pas un soutien acquis d'office aux forces identitaires et xénophobes ? Avant d'essayer de répondre, on peut déjà reconnaître la fonction conservatrice de la mémoire, fonction qui ne facilite en rien l'engagement politique pour la justice. Il faudrait même se demander si la mémoire telle que nous la vivons en ce moment n'est pas antagonique aux valeurs émancipatrices que portent les Droits de l'homme quand ils sont traversés par la question politique, et non dissociés d'elle.